

Retraites: Cohn-Bendit pour un "mélange de temps de travail et de retraite"

PARIS - Le leader d'Europe Ecologie Daniel Cohn-Bendit, a estimé mercredi que Martine Aubry s'était "fait piéger sur une petite phrase" à propos de la question de l'âge légal de départ à la retraite.

Il a proposé un "mélange de temps de travail et de retraite" pour les plus de 60 ans.

Appelant "à un véritable consensus social" sur la question, l'eurodéputé a dit, devant l'Association des journalistes parlementaires, qu'une nouvelle "définition du temps de vie et du temps de travail" prenant en compte "les transformations de vie des uns et des autres" était nécessaire.

Au delà "de la définition de la pénibilité du travail", il a réclamé "une photographie réelle, de la vie réelle de ceux qui travaillent", citant comme exemple le temps de formation professionnelle, non pris en compte dans le temps de travail.

Prônant une "nouvelle méthode", M. Cohn-Bendit a plaidé pour un temps de travail dégressif en fonction de l'âge. "Définir un temps de travail égal pour quelqu'un qui a 60 ans et quelqu'un qui a 30 ans, que ce soit dans l'enseignement ou même dans une usine, ça me paraît aberrant", a-t-il affirmé.

Il propose donc "qu'existe un mélange de temps de travail et de retraite. On peut travailler jusqu'à 67 ans, mais au quart-temps". D'autant que le régime des retraites par répartition, mis en place en 1945, induisait un "temps de vie après le travail de 7 ans. Aujourd'hui à 60 ans, l'espérance de vie est de 20 à 25 ans au moment du départ à la retraite", a-t-il rappelé.

Pour lui, la patronne du PS "s'est fait piéger sur une petite phrase" quand elle a évoqué un départ à 61 ou 62 ans, avant de revenir sur son propos.

(©AFP / 27 janvier 2010 17h10)